

CAFERUIS

Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement
et de responsabilité d'unité d'intervention sociale

Niveau 6 *

*Arrêté du 31 août 2022 relatif au CAFERUIS

Le métier

Le Responsable d'une unité de service est un professionnel qui assure l'encadrement d'une équipe et des actions directement engagées auprès des personnes accompagnées.

Public accompagné

Enfants, adultes, personnes âgées
Tout public, en situation de handicap, de vulnérabilité
et/ou de précarité.

Champs d'intervention

- Établissements et services du champ sanitaire, social et médico-social
- Secteur privé, associatif, organismes de protection sociale, fonction publique territoriale et hospitalière.

Objectifs du métier

Encadrer une équipe et les actions engagées auprès des personnes accompagnées et des publics cibles

Contribuer au projet d'établissement.

Garantir le respect des droits des personnes accompagnées.

Favoriser une réflexion éthique.

Concevoir et **conduire** des projets en lien avec le projet d'établissement ou de service.

Assurer la gestion administrative, logistique et le suivi budgétaire d'une unité.

Assurer une communication interne et externe.

Créer des partenariats et des réseaux.

La formation à l'IRFASE

82%
Taux de réussite
au diplôme
décembre
2021

Formation sur 18 mois

- 400 h de formation théorique
- 420 h de formation pratique

Début de formation
Septembre et/ou Janvier

Différents statuts

- Formation professionnelle

Inscription

2 modalités :

- inscription sur un parcours complet
- inscription par blocs de compétences

Sous réserve de satisfaire
aux critères d'admission :

- **Inscription auprès de l'IRFASE** : Stagiaire de la formation professionnelle – salarié (financement employeur / OPCO), adulte en reprise d'études (CPF de transition, CPF ou autres), demandeur d'emploi (nous consulter).

==> Allègement possible sur demande et après validation de la commission de sélection.

FINANÇABLE CPF

CODE RNCP36836

MON
COMPTE
FORMATION

* Pour les étudiants effectuant la totalité du parcours



CAFERUIS

Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement
et de responsabilité d'unité d'intervention sociale

Niveau 6 *

*Arrêté du 31 août 2022 relatif au CAFERUIS



Objectifs

- Apporter une formation qualifiante et professionnalisante qui vise à préparer au métier de cadre intermédiaire.
- Acquérir un diplôme de niveau 6.



Formation théorique

Enseignement théorique :
4 domaines de formation comprenant chacun
des unités de formation (UF)

Domaine de formation 1 « Piloter l'activité d'unité d'intervention sociale » (150 h) / BC 1 :

- UF1 : la conduite de l'activité
- UF2 : la personne et son entourage
- UF3 : le partenariat et le travail en réseau

Domaine de formation 2 « Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale » (100 h) / BC 2 :

- UF1 : Management
- UF2 : Gestion des ressources humaines

Domaine de formation 3 « Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale » (60 h) / BC 3 :

- UF1 : Gestion administrative et logistique
- UF2 : Gestion budgétaire

Domaine de formation 4 « Contribuer au projet d'établissement ou de service » (90 h) / BC 4 :

- UF1 : Le projet
- UF2 : L'action publique et ses transformations
- UF3 : Veille professionnelle



Formation pratique

420 heures de stage

La formation à l'IRFASE

Tarifs
Voir les conditions
générales de vente
sur irfase.fr

✓ Public et prérequis

- Salariés, demandeurs d'emploi, adultes en reprise d'études et étudiants
1. Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles classé au moins au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles ;
 2. Justifier d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au RNCP classé au moins au niveau 6 du cadre national des certifications professionnelles ;
 3. Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat ou d'un diplôme national ou d'un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à deux ans d'études supérieures, ou d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au RNCP classé au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles ;
 4. Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat visé par l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles classé au niveau 4 du cadre national des certifications professionnelles.

Les candidats cités aux 3° et 4° doivent respectivement justifier d'une expérience professionnelle de deux ans et de quatre ans réalisée dans tout organisme public ou privé relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire.

5. Les candidats titulaires d'un diplôme délivré à l'étranger fournissent une attestation portant sur le niveau du diplôme dans le pays où il a été délivré. Cette attestation est délivrée, à la demande du candidat, par un centre habilité à cet effet.



Modalités d'évaluation

L'étudiant devra valider : l'ensemble des 4 Blocs de Compétences dans le cadre du cursus complet pour obtenir le CAFERUIS.

